

**Annexe II**  
**Notice explicative**

Tableau récapitulatif portant classement par ordre préférentiel des candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des IA-IPR au titre de 2014.

Le tableau ne doit être rempli qu'après vérification de l'exactitude des renseignements fournis pour chaque candidature.

<b>Académie (ou administration d'accueil)</b>	en majuscules.
<b>Civilité :</b>	inscrire Mme, ou M.
<b>Nom :</b>	en majuscules.
<b>Prénom :</b>	en minuscules.
<b>Date de naissance :</b>	JJ/MM/AAAA.
<b>Spécialité d'origine :</b>	1D, ET-EG, ET-STI, ET-STI AA, ET-SBSSA,IO, EG-LLV, EG-LHG ou IO
<b>Date de titularisation dans le corps :</b>	JJ/MM/AAAA
<b>Date d'accès à la hors-classe :</b>	JJ/MM/AAAA.
<b>Diplôme :</b>	indiquez le diplôme ou le titre le plus élevé (en utilisant les abréviations si elles existent).
<b>Spécialité d'inscription :</b>	cf. la note de service (le candidat devra figurer dans le tableau pour <b>chaque spécialité</b> choisie et être classé).
<b>Vœux géographiques :</b> (uniquement des académies)	saisie obligatoire (en minuscules) des vœux du candidat dans l'ordre et dans la même cellule.
<b>Avis :</b>	TF pour très favorable ; F pour favorable ; D pour défavorable.
<b>Classement :</b>	chaque candidat doit apparaître dans le tableau selon <b>son classement</b> effectué par ordre préférentiel que l'avis soit très favorable, favorable ou défavorable <b>et non par ordre alphabétique.</b>

Dans un premier temps, le tableau doit être adressé par courrier électronique.

Dans un deuxième temps, il doit être visé par le recteur ou le chef de service et expédié avec les dossiers.